



Municipalité de Sainte-Christine-D'Auvergne

Province de Québec
MRC de Portneuf

AVIS PUBLIC

**AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE
SAINTE-CHRISTINE-D'AUVERGNE**

**DÉPÔT DU RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION FONCIÈRE
2025-2026-2027 (1^{ÈRE} ANNÉE)**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, M. Stéphane Genois, directeur général et greffier-trésorier, de la susdite municipalité :

QUE le nouveau rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne pour les années 2025, 2026, 2027 a été déposé le 24 octobre 2024 et toute personne peut en prendre connaissance au bureau de la municipalité sis au 80, rue Principale à Sainte-Christine-d'Auvergne durant les heures régulières de bureau, soit du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00, et le vendredi de 8h00 à 12h00.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne qui a un intérêt à cet effet, peut déposer à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- Être déposée au plus tard le 30 avril 2025;
- Être déposée à l'endroit suivant ou être envoyée par courrier recommandé à :

M.R.C. DE PORTNEUF
185 ROUTE 138
CAP-SANTÉ (Québec)
G0A 1L0

- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué et disponible sur le site Internet de la MRC de Portneuf (<http://mrc.portneuf.com>);
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement numéro 352 de la M.R.C. de Portneuf et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande;

DONNÉ À SAINTE-CHRISTINE-D'AUVERGNE, CE 7^e JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE 2024.

Stéphane Genois

Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, certifie sous mon serment d'office, avoir publié le 7 NOVEMBRE 2024 et affiché le présent avis public aux endroits ordinaires le 7 NOVEMBRE 2024.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat de publication.

Stéphane Genois

Directeur général et greffier-trésorier